

BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Le 23 juin 2025, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 17 juin 2025, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice :	31 représentants 46 voix
Nombre de membres présents :	16 représentants 21 voix
Nombre de membres présents ou représentés :	25 représentants 35 voix

Délibération n° BS-2025/29

Objet : Renouvellement à l'adhésion au Centre Régional Auvergne Rhône-Alpes de l'Information géographique (CRAIG) pour la période allant du 15/05/2025 au 15/05/2028

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
VIAL Cédric	BREYTON Stéphanie
	CHAVAND Christelle
	CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	DELPHIN Maurice
DOLGOPYATOFF BURLET Céline	ESCARON Dominique
	GUSMEROLI Stéphane
	MICHALLET Bernard
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
GUIGUE Gilbert	BOUZON Elodie
	DUPRAZ Fabien
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	POZO Jean-Christophe
BONNARDON Pierre	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	MOLLIERE Denis
	PICHON-MARTIN Bertrand

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
BERANGER Nathalie	MOREL Véronique à PICHON-MARTIN Bertrand
REY Freddy à VIAL Cédric	MONIN Michelle
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
GERIN Anne à ESCARON Dominique	BOIX-NEVEU Arthur à POZO Jean-Christophe
	EGO Catherine à BREYTON Stéphanie
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	LAVAL Sylvain à GUSMEROLI Stéphane
WOLFF Corine à GUIGUE Gilbert	
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BAABAA Jimmy à ESCARON Dominique	
HABFAST Claus à GUSMEROLI Stéphane	

Votants (en voix) : 35
 Exprimés (en voix): 35
 Pour : 35
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Renouvellement à l'adhésion au Centre Régional Auvergne Rhône-Alpes de l'Information géographique (CRAIG) pour la période allant du 15/05/2025 au 15/05/2028

Rappel

Dans le cadre de l'association réunissant les Parcs Auvergne Rhône-Alpes (APARA), le Parc adhère aux webservices fournis par le CRAIG, utilisés par le Système d'Information territorial du Parc (SIT). Il convient de renouveler cette adhésion.

Adhésion au CRAIG

Ce renouvellement d'adhésion au CRAIG permet :

- de bénéficier d'un appui permanent et un accès privilégié aux données « Socles (fichiers fonciers, cadastre, référentiel très grande échelle ...), d'un support technique, de sessions de formations et d'information autour de l'Information géographique et ses traitements,
- une mutualisation lors de l'acquisition et la diffusion de données géographiques de référence (données LIDAR, ortho photoplans grande échelle ...).

Le montant annuel de l'adhésion ne change pas. Il est de 1 250 €.

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- *De valider l'adhésion au CRAIG,*
- *D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision, notamment la convention et les avenants éventuel.*

Ainsi fait et délibéré le 23 juin 2025,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le

25 JUIN 2025

